

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU Vendredi 30 AOÛT 2013**

Présents : M.COASSY Bruno, Melle THINET SANDRINE, Mme Maryse REY, M.QUERAT Robert, M. PRUDHOMME Daniel, Mme GAGNAIRE Annie, M.QUERAT David, M.RABUT André, M.BURNICHON Gilbert, Melle TARDY Agnès

Excusée : Melle REY Catherine.

### **1. Recrutement d'un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe.**

Suite à la sélection de 6 candidats, retenus pour les entretiens qui se sont déroulés le 31 juillet, le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents pour recruter M. Philippe SUBTIL au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe 1<sup>er</sup> échelon en contrat à durée déterminée de 12 mois. M.SUBTIL prendra ses fonctions à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

### **2. Lotissement :**

Suite à l'ouverture des plis le 24 juillet, et suite à l'analyse des offres le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents pour attribuer le marché du lotissement décomposé en deux lots, 1 : terrassements, assainissement, AEP, 2 : voirie, espaces verts, mobilier Sté EIFFAGE pour le lot 1, EUROVIA pour le lot 2. Et autorise le Maire à signer le marché.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents pour le projet présenté par le SIEL de branchement de la station de relevage avec un coût pour la commune de 3308,82 €

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents et approuve l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre présenté par le bureau d'études Réalités pour un montant de 3582,88 €.

### **3. Salle des Fêtes**

Compte tenu des travaux d'extension de la salle, et compte tenu de l'ancienneté des tarifs actuels datant de 2004, le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents pour appliquer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> octobre :

**Anciens tarifs** : location de Salle **135 €**, habitants de Ste-Agathe **100 €**, association de Ste-Agathe 1 demi-tarif par an soit **50 €**, gratuité pour les Assemblée Générale, et pour les manifestations à caractère humanitaire. Forfait annuel Comité des Fêtes **460 €**

#### **Nouveaux tarifs :**

Location de la salle : **190 €**

Habitants de Ste-Agathe : **150 €**

Caution **150 €**

Associations de Ste-Agathe (demi-tarif habitants de Ste-Agathe) : **75 € (par manifestation)**

Forfait annuel Comité des Fêtes : **500 €**

Forfait annuel pour utilisation hebdomadaire activités sportives ou culturelles : **150 €**

Gratuité pour les Assemblées Générales des Associations de Ste-Agathe et pour les manifestations à caractère humanitaire.

**Acquisition de Matériel :**

Suite aux devis de la Sté PATAY, le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité des membres présents pour faire l'acquisition d'un four et de tables inox, pour un montant de 3826 € HT. De 50 chaises et 4 tables polyvalentes qui seront commandées à l'UGAP pour un montant de 1734,07 HT.

Une demande de subvention sera déposée au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité du Conseiller Général Jean-Claude TISSOT pour financer ces acquisitions.